

# La Feuille de BÉLÂBRE

[www.ville-belabre.fr](http://www.ville-belabre.fr)

Mai 2015 N° 2



[www.facebook.com/pageofficiellebelabre](https://www.facebook.com/pageofficiellebelabre)

# SOMMAIRE

- |  |   |
|--|---|
| 4 à 7 Budget   | 21 Téléthon - Souvenir Français - Comédie Bélâbraise            |
| 8 Commissions communales                                     | 22 Rencontres Artistiques                                       |
| 9 Le nouveau Canton  | 23 Pomme d'Api - Scrabble - Familles Rurales                    |
| 10-11 Communauté de Communes M.O.V.A.                        | 24 Pétanque - Billard   |
| 12-13 Taxe habitation et foncière                            | 25 Association Patrimoine - Fêtes de Pâques en photos           |
| 14 Infos : RAM, poules, Jardin pédagogique, Détecteurs fumée | 26 Associations   |
| 15 Marché, Bibliothèque, Vigilance crues                     | 27 Les clubs sportifs - Golf des Rosiers                        |
| 16-17 Les conseillers municipaux                             | 28 Téléphones utiles - Horaires de la Poste                     |
| 18 ZOOM employés de la commune                               | 29 Etat-Civil - Permanences Adjointes - conciliateur de Justice |
| 19 Conseil municipal des enfants - APE                       | 30 La Taxe de séjour  |
| 20 CCAS - 100 ans Mme Couturaud                              | 31 Par les rues de Bélâbre                                      |
|  | 32 Manifestations 2ème semestre 2015                            |



ROBERT TAILLEBOURG fut Maire de Bélâbre de 1983 à 1997 et Conseiller Général de 1982 à 2001. On ne tire pas un trait sur un investissement de 20 ans d'élus, de mandat au service de la population, au service des autres.

Robert Taillebourg, homme de dialogue a marqué de son empreinte cette terre bélâbraise. Ses qualités relationnelles et son humilité lui ont permis de développer le tissu associatif local.

« Construire, c'est collaborer avec la terre : c'est mettre une marque humaine sur un paysage qui en sera modifié à jamais. » (Marguerite YOURCENAR)

Directeur de publication : Laurent LAROCHE

Conception, réalisation la Commission Communication :  
Annie BRULON, Gérard KUBIAK, Alain LACQUEMENT, Nicole LEDROIT  
Vincent MANTEAU, Jacques MARTINAUD, Alain NEVIÈRE

Impression : imprimerie MATARESE

## EDITORIAL DU MAIRE

Voici déjà un an que vous avez choisi la nouvelle équipe municipale, il est temps de vous donner des informations sur les chantiers à venir :

Tout d'abord parlons finances; nous avons procédé, l'an dernier, afin de retrouver un équilibre budgétaire, à une augmentation importante des taxes locales. Dans les pages suivantes vous pourrez constater que cette augmentation génère un excédent de fonctionnement de 13 685 €. Le compte administratif 2014 de notre Commune est positif, c'est bien, cela pourrait être mieux, mais nous allons pouvoir nous tourner vers les banques pour solliciter un emprunt nécessaire à la réalisation des travaux.

Mais cela ne suffit pas, car la baisse des dotations (- 23 365 € cette année) même moins forte qu'annoncée, et malgré des économies budgétaires conséquentes, a conduit le Conseil municipal du 15 Avril dernier à relever les taxes au niveau suivant : taxe habitation 10% taxe foncier bâti 12,17% taxe foncier non bâti 34,59%. Nous sommes encore en dessous de la moyenne des communes de même importance (11,71% pour la taxe d'habitation). Je sais et comprends les efforts que nous vous demandons, mais sans polémiquer, ces augmentations auraient pu être étalées depuis plusieurs années. Ce nouveau produit va nous permettre de dégager environ 26 000 € supplémentaires.

Pour quoi faire nous direz vous !

Les travaux de l'avenue Jean Jaurès sont commencés avec la réfection totale du réseau d'eau par le Syndicat des eaux de Fontgombault. En juin / juillet, commenceront les travaux d'enfouissement des réseaux "électrique et téléphone". Enfin en septembre, la route sera refaite par le Conseil départemental avec la création d'un plateau au niveau du carrefour de la Mairie, pour plus de sécurité. L'éclairage public est aussi modifié sur ce carrefour grâce à l'intervention de la Communauté de communes Marche Occitane Val d'Anglin.

Ces travaux aurait dû être réalisés en 2014, nous avons demandé à les repousser afin de prévoir l'enfouissement des réseaux et la réfection du réseau d'eau. Il est important par ces temps de restriction de mieux gérer l'argent public et de faire en sorte que tous les intervenants se coordonnent. Ce sera donc chose faite pour une partie de l'avenue Jean Jaurès.

Et notre Mairie ! Une mauvaise nouvelle, le groupe SNI qui devait prendre en charge ces travaux, a changé subitement sa politique d'aide - tout projet devant être supérieur à 3 millions d'euros et le chantier proche de leur agence (Tours). Un coup de plus porté à la ruralité ! Nous allons donc reprendre notre copie, les travaux ne débiteront pas avant 2016.

Deux bonnes nouvelles : Notre bureau de poste n'est plus menacé de fermeture, au contraire, il va accueillir la maison de services au public que nous projetions d'installer dans la Mairie. C'est La poste qui s'en charge en maintenant le bureau et c'est tant mieux !

Deuxième bonne nouvelle, la communauté de commune Marche Occitane Val d'Anglin a décidé d'assurer la maîtrise d'ouvrage d'un nouveau centre de loisirs intergénérationnel qui accueillera les associations logées dans les bâtiments vétustes de la rue Emile Zola. Un projet d'envergure important qui intégrerait également la bibliothèque dans ce nouveau bâtiment .

La lecture publique étant une mission importante du Conseil Départemental, la Directrice de la Bibliothèque Départementale de l'Indre nous a proposé une aide à hauteur de 80 % sur cette dernière partie (Conseil départemental + Direction régionale des affaires culturelles).

Comme annoncé lors de la cérémonie des vœux en Janvier, nous avons reçu le responsable de l'Agence Régionale de Santé avec Mme la Sous Préfète pour évoquer le devenir de notre plan d'eau. Nous sommes toujours dans l'attente des nouvelles normes. C'est la multiplication de ce type d'aménagement sur le territoire national qui a conduit le législateur à renforcer les règles en matière de baignade artificielle. C'est pourquoi, il n'était pas possible, cette année, de maintenir ouvert ce plan d'eau pour un résultat très moyen en qualité et en jours d'ouverture.

Enfin je terminerai par la renaissance du marché de Bélâbre et je tiens à féliciter la commission « commerce artisanat » qui y a beaucoup travaillé.

Nous l'avons fait ! A vous de le faire vivre !

Laurent Laroche

# REALISATION BUDGETAIRE 2014

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

*Le résultat final de l'exercice 2014*

*laisse apparaitre un excédent de*

**13 685,39 €**

*Cette recette, à laquelle s'ajoutent*

*les dotations d'Etat, les Impôts*

*locaux, les recettes procurées par*

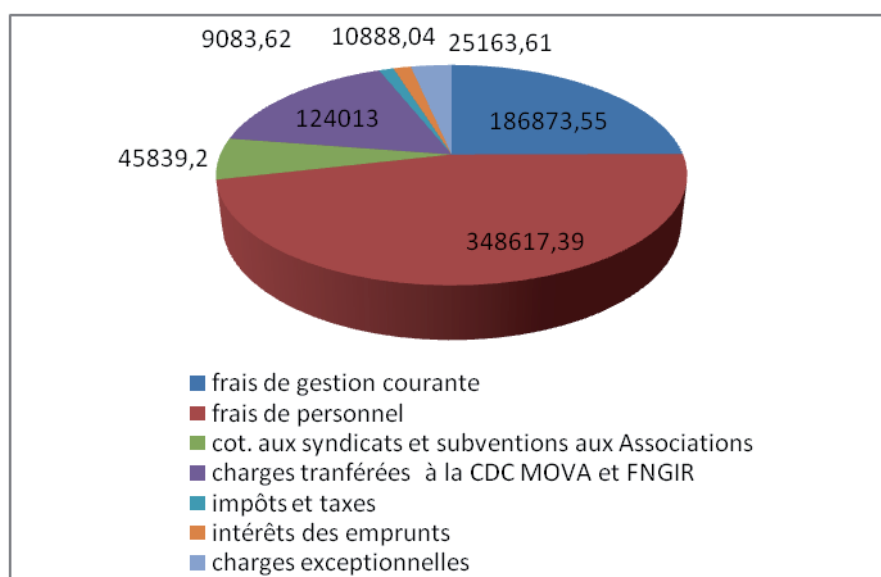
*les locations des logements*

*communaux, la salle des fêtes et les*

*bungalows permettra de faire face*

*aux dépenses de fonctionnement*

*pour l'exercice 2015.*



**Total dépenses de fonctionnement pour l'année 2014 : 750 478,41 €**

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

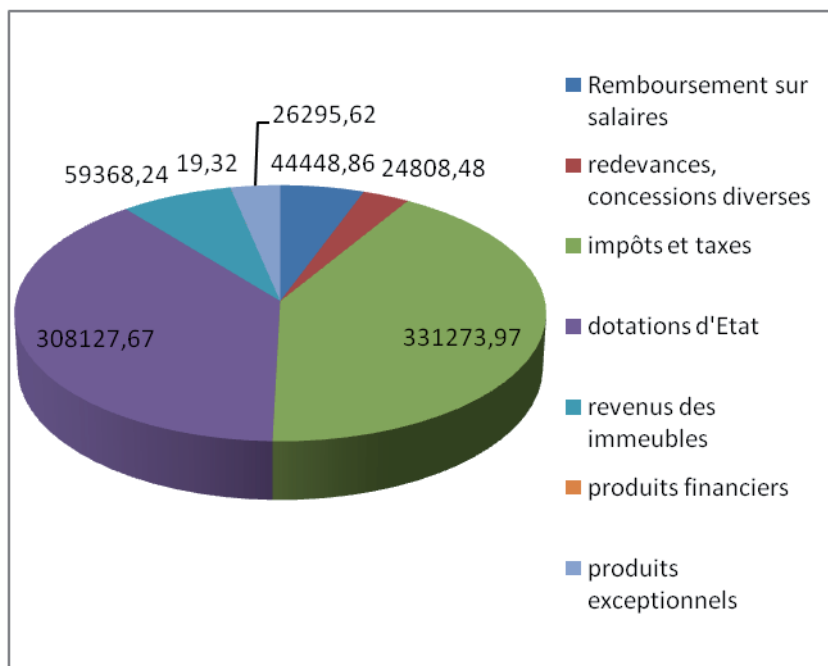
*Comme vous pourrez le constater,  
l'essentiel de nos recettes  
proviennent de nos impôts et des  
dotations de l'Etat, des locations  
des immeubles communaux et des  
remboursements de salaires sur  
les emplois aidés.*

\*\*\*

**A reporter sur l'exercice 2015 :**

**Dépenses : 29 518,73 €**

**Recettes : 68 496,11 €**



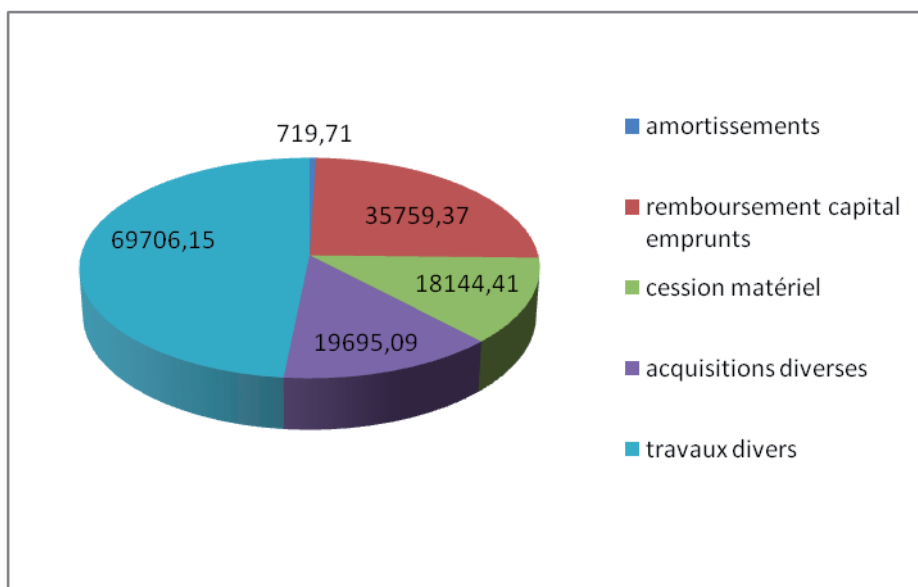
**Total recettes de fonctionnement pour l'année 2014 : 794 342,16 €**

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour l'année 2014 la commune a réalisé les acquisitions et les travaux suivants :

- Création de sanitaires à la Basse-cour (47 845,66€),
- réparation du parapet du vieux pont (3 455,62€),
- goudronnage de la voie de la Gare (3 225€),
- installation d'une climatisation à l'Office de tourisme (4 179,80€),
- travaux d'isolation et réfection de peinture à la bibliothèque de l'école (9 807,27€),
- acquisition d'un broyeur d'accotements (8 988€), de mobilier pour la mairie (6 059,73€), de panneaux de signalisation (2 968,64€), de matériel divers pour le service technique tel qu'un échafaudage (3 908,40€), des étagères inox pour la cantine (2 076€), un ordinateur portable pour la mairie et un autre pour l'Office de tourisme (1 754,15€)

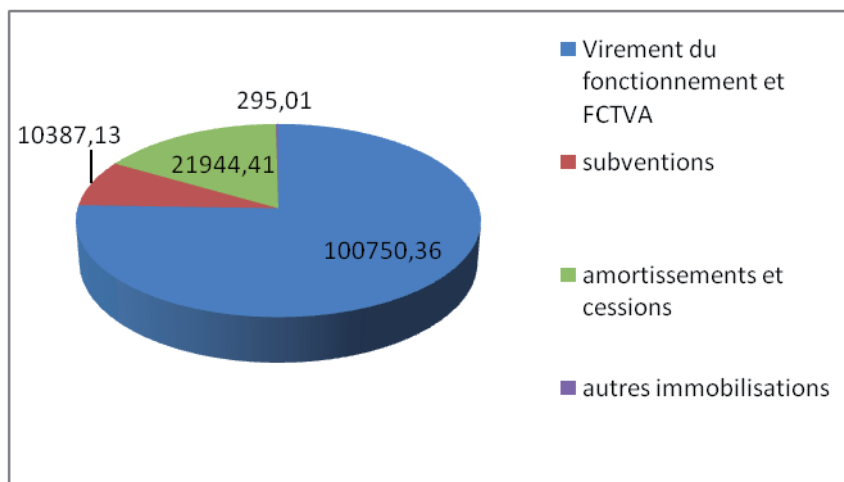
**Total dépenses d'investissement pour l'année 2014 : 196 190,64 €**



## RECETTES D'INVESTISSEMENT

*Pour cette année 2014 les recettes principales de notre budget sont dues :*

- à la part importante de transfert de la section de fonctionnement,*
- aux subventions reçues du Département et de la Région*
- ainsi qu'à la cession de l'ancien tractopelle et de l'ancien broyeur d'accotements*



**Total Recettes d'investissement pour l'année 2014 : 127 034,90 €**

# Commissions communales

## **Finances/ouverture des plis**

Laurent LAROCHE, Alain NEVIERE, Paul JEANNEAU  
Suzanne MARCHAND, Laurence BARITAUD, Annie BRULON

## **Economie, commerce, artisanat, agriculture et développement**

Jacques MARTINAUD, Laurent LAROCHE, Alain NEVIERE,  
Sylvianne OUVRARD, Marie-Jeanne MAILLOCHON  
Personnes extérieures : Claire GASTAL, Frédéric FASSIAUX

## **Travaux, voiries et bâtiments, PAVE (Plan Accessibilité, Voirie, Espace public)**

Paul JEANNEAU et Jacques MARTINAUD, Vincent MANTEAU, Jean-Marc  
POUGET, Stéphane LEONARD, Florian CHIRON, Sylvianne OUVRARD,  
Laurence BARITAUD  
Personne extérieure : Pierre LAUTHIER

## **Urbanisme**

Paul JEANNEAU, Laurent LAROCHE, Alain NEVIERE,  
Stéphane LEONARD, Laurence BARITAUD, Suzanne MARCHAND

## **Environnement ( Assainissement , ordures ménagères, fleurissement)**

Laurence BARITAUD, Laurent LAROCHE, Paul JEANNEAU,  
Jean-Marc POUGET, Suzanne MARCHAND, Annie BRULON  
Personnes extérieures : Danielle SAUNIER, Jean-Claude BOUCHARD

## **Ecole, cantine**

Florian CHIRON, Sylvianne OUVRARD, Laurence BARITAUD, Sandra  
DUBOS, Suzanne MARCHAND  
Personne extérieure : Virginie JEANNETON

## **Jeunesse, sports et vie associative**

Sandra DUBOS, Florian CHIRON, Jean-Marc POUGET, Jacques MARTINAUD,  
Laurence BARITAUD, Suzanne MARCHAND  
Personnes extérieures : Francis PAIN, Jacky NATUREL

## **Tourisme, culture et patrimoine**

Alain NEVIERE, Laurent LAROCHE, Vincent MANTEAU, Annie BRULON,  
Laurence BARITAUD

## **Personnel Communal**

Paul JEANNEAU, Laurent LAROCHE, Suzanne MARCHAND, Stéphane  
LEONARD, Florian CHIRON

## **Local multi-accueil, petite enfance**

Suzanne MARCHAND, Laurent LAROCHE, Paul JEANNEAU,  
Annie BRULON, Sylvianne OUVRARD, Laurence BARITAUD, Sandra DUBOS.

## **Communication**

Vincent MANTEAU, Jacques MARTINAUD, Alain NEVIERE, Annie BRULON  
Personnes extérieures : Nicole LEDROIT, Gérard KUBIAK, Alain LACQUEMENT,

# le nouveau canton de St-Gaultier

## les conseillers départementaux



Gérard Mayaud



Lydie Lacou

## les remplaçants



René Duplant



Séverine Daugeron

## Nouveaux cantons ( 13 ) avec nombre de communes

Ardentes	(12)
Argenton-sur-Creuse	(20)
Buzançais	(20)
Châteauroux (3 cantons)	(2)
Issoudun	(6)
La Châtre	(34)
Le Blanc	(27)
Levroux	(36)
Neuvy-St-Sépulchre	(26)
St-Gaultier	(34)
Valençay	(31)



cartographie : ADT de l'Indre 04/2015



## LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

### **Ce qu'est une Communauté de communes :**

Instituée par la loi Joxe de 1992 la Communauté de communes répond à un objectif simple : regrouper et mutualiser les moyens, financiers, techniques, humains...de communes indépendantes pour mener à bien des projets et programmes d'action d'intérêt général. A la différence des syndicats intercommunaux, à vocation unique (voirie, ordures ménagères, aménagement de rivière etc...) ou à vocations multiples (les SIVOM) qui fonctionnent à partir de participations ou cotisations des communes adhérentes, la Communauté de communes, Etablissement Public de Coopération Intercommunale, prélève des impôts sur ses habitants.

La communauté de communes se constitue sur la base du volontariat de communes appartenant à un périmètre de vie cohérent avec un seuil minimal de population, 5 000 habitants à ce jour. Aux deux compétences obligatoires imposées par les textes : l'aménagement de l'espace et le développement économique, s'ajoutent, en fonction des besoins, des projets et des ambitions, des compétences supplémentaires et optionnelles : logement, voirie, tourisme, patrimoine, écoles....

La Communauté de communes est dirigée par un Conseil communautaire constitué de délégués élus au suffrage universel par les habitants parmi les conseillers municipaux de chaque commune membre. Un Président et un bureau sont élus au sein de ce conseil communautaire

### **Historique et fonctionnement de la Communauté de communes Marche Occitane-Val d'Anglin :**

La Communauté de communes Marche Occitane Val d'Anglin est issue de la fusion de la CDC du Val d'Anglin (7 communes du canton de Bélâbre), créée en novembre 1996 (5 communes au départ rejointes en janvier 2009 par Lignac et Tilly) et de la CDC Marche Occitane (10 communes du canton de St Benoît du Sault), créée en décembre 2008. L'ensemble, d'une superficie de 508 km<sup>2</sup> compte donc 17 communes pour un total d'un peu plus de 7 300 habitants.

Elle est administrée par un Conseil communautaire de 28 délégués et 9 suppléants. La commune de Bélâbre compte 3 représentants : Laurent Laroche, Alain Nevière et Suzanne Marchand. Le bureau compte 9 membres : le Président, les 7 Présidents des commissions créées à partir des compétences transférées par les communes à la CDC : économie, voirie éclairage public, patrimoine, tourisme, culture et sports, environnement, action sociale, et un membre.

Ses bureaux sont situés 15 rue Roland Meignien à 36370 Prissac  
Tél. : 02 54 24 31 40 mail : [cdcmova@orange.fr](mailto:cdcmova@orange.fr)

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14h à 17heures.

Le personnel se compose de 2 secrétaires : Sophie et Noëlie, de 2 adjoints techniques : Richard et Didier, d'un adjoint d'animation : Denis et de 3 animateurs sportifs à temps partiel : Yoann (mis à disposition par la commune de Chaillac, Ludovic (mis à disposition par la commune de St Benoît) et Christopher (mis à disposition par la commune de Bélâbre).



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE INSTALLE LE 15 AVRIL 2014 A PRISSAC :

## **Les impôts locaux : base de calcul et répartition**

Les impôts locaux sont une part importante des ressources de la commune. Ils sont constitués par la taxe d'habitation et la taxe foncière. Leur calcul est ancien et complexe à comprendre.

### **Explications :**

- **la taxe d'habitation** est payée par toutes les personnes disposant d'une habitation dans la commune au 1er janvier de l'année en cours, qu'elles soient locataires ou propriétaires. Une part du produit de cette taxe va à la commune, et une part à la communauté de communes (CDC).

- **la taxe foncière** est payée par les personnes propriétaires d'habitation ou de locaux (c'est la taxe sur le foncier bâti) ou de terrains (c'est la taxe sur le foncier non bâti). Une part du produit de cette taxe revient à la commune, une autre à la CDC et une autre au Département.

### **Comment sont calculées les taxes**

-**la valeur locative** :Taxe d'habitation et taxe foncière sont basées sur la valeur locative de l'habitation ou du terrain. En gros, la valeur locative correspond au loyer annuel que produirait le bien s'il était loué, en fonction de la surface, du confort et des moyennes locatives locales. Cette base date de 1970, elle est relevée un peu chaque année et actualisée ponctuellement en fonction des travaux déclarés par les contribuables (agrandissement, création d'un élément de confort). mais elle n'a jamais depuis 45 ans été révisée alors que les logements ont beaucoup évolué. Il est question pour 2017 de tester dans quelques départements une révision de leur calcul.

-**les abattements** : sur cette base de valeur locative sont déduits des abattements en fonction des charges familiales (enfants, parents à charge). les collectivités locales peuvent aussi décider d'abattements spécifiques pour les familles à revenus très modestes et les personnes handicapées. Pour la taxe foncière, les bâtiments à usage exclusivement agricole peuvent être exonérés. Après abattements, on obtient la valeur locative nette, sur laquelle on applique le taux décidé par chaque collectivité locale pour établir la cotisation payée par chacun et chacune. Le taux à Bélâbre est relativement faible, en 2014 la taxe d'habitation était au taux de 9,16% alors que la moyenne départementale était de 22,78%, la taxe foncière sur le bâti était fixée à 11,15% pour une moyenne départementale de 21,29%, la taxe sur le foncier non bâti était de 31,69% pour une moyenne départementale de 40,48%.

### **-s'y ajoutent :**

-les frais de gestion qui vont à l'État chargé de collecter l'impôt, la somme représente 1% de la taxe d'habitation (3% pour les résidences secondaires) et 3% de la taxe foncière.

-et deux taxes très particulières qui financent chacune un service précis : sur l'avis de taxe d'habitation figure la contribution pour l'audiovisuel public, collectée par l'État pour financer la télévision et la radio de service public. Sur l'avis de taxe foncière figure la taxe sur les ordures ménagères qui correspond à la facturation de ce service assuré par le Symctom.

**Tout ne va pas à la commune :** une part seulement de l'impôt local va à la commune. Par exemple, en 2014, la ville de Bêlâbre a reçu 50% de la taxe d'habitation, et 25% de la taxe foncière payée par les Bêlâbrais.

**mais les impôts ne font pas tout :** à Bêlâbre, les impôts locaux ont représenté 34,5 % des ressources en 2014. Les autres ressources sont constituées des dotations de l'État, des subventions de la CDC, du Département, de la Région et éventuellement des emprunts.

TAXE D'HABITATION 2014 - DÉTAIL DU CALCUL DES			
Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité
leur locative brute	2826		2826
leur locative moyenne	2393		2393
• Général à la base	10%		10%
• Personne(s) à charge	15%		15%
- Par personne rang 1 ou 2			
pour personne(s)			
- Par personne rang 3 ou +			
pour personne(s)			
• Spécial à la base			
• Spécial handicapé			
Base nette d'imposition	2826		2826
Taux d'imposition 2014	9,16%		8,76%
Cotisations 2014	259		248
Taux d'imposition 2013	7,22%		8,76%
Rappel cotisations 2013	+57		+3
Variation en valeur	28,22%		+1,22%
Abattements de référence 2003/2014			
• Général à la base			
• Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)			
• Par personne(s) à charge (rang 3 ou +)			
• Spécial à la base			
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2013 ET 2014		En valeur	
ANNEE 2013	451	ANNEE 2014	512
		En pourcentage	+13,53%
(a) Cotisations	451		+61
(b) Allègements			+61
(c) = (a) - (b) Somme à payer			
Taux global 2000 corrigé			
Cotisation référence 2003			
LIEUX TAXÉS : NOMBRE 02		RÉGIME P	
Identifiant		AFF	
MAISON		H	
DEPENDANCE		H	
		VL revalorisée	
		2699	
		127	
		Total des cotisations	
		507	
		Frais de gestion	
		+ 5	
		Prélèvement pour base élevée	
		Prélèvement sur résidences secondaires	
		Plafonnement selon le revenu	
		Montant de votre impôt	
		512	

La valeur locative sert de base de calcul des impôts locaux

S'y ajoutent les frais de collecte de l'impôt

Chaque collectivité décide du taux qu'elle veut appliquer

## Des conseils pour les parents et les assistantes-maternelles

Le Relais d'assistantes-maternelles du Parc de la Brenne tient à partir de cette année une permanence le vendredi matin de 9 h 45 à 11 h 15 (atelier d'éveil), deux fois par mois à la salle des fêtes. De 11h15 à 12h les parents y trouveront des renseignements sur les modes d'accueil de leurs enfants, la liste des assistantes maternelles, une aide dans les démarches administratives, les droits et obligations pour l'emploi d'une assistante maternelle, des conseils pour faciliter l'accueil des enfants. Les assistantes maternelles y trouveront également des conseils, une écoute et un soutien dans leur travail, un lieu d'échange avec leurs collègues et des animations d'éveil pour les enfants .



### Poules

L'opération "deux poules pour des oeufs" portée par la commune avec le soutien du SYMCTOM, qui consiste à adopter 2 poules pour réduire le ramassage des déchets alimentaires et profiter ainsi de la ponte d'oeufs, a connu un vif succès lors de la réunion de présentation à la salle des fêtes le 22 Avril; en effet, ce sont presque cinquante foyers de la commune qui se sont portés volontaires soit une centaine de poules; celles-ci seront distribuées le 20 Juin en matinée.

### Jardin pédagogique

Ce projet s'adresse à un public adulte et enfant et concerne la culture de plantes médicinales et aromatiques qui permettrait à la fois de limiter l'achat de produits phytosanitaires (à base de ces plantes), d'enseigner le compostage et de construire des maisons à insectes. Il se tiendrait près de la déchetterie ce qui permettrait à l'agent de cette dernière de gérer les 2 activités. Une proposition du SYMCTOM devrait être faite en Juin.

### Détecteurs de fumée

#### ATTENTION

En ce qui concerne les détecteurs de fumée, aucune personne ni aucune société n'est mandatée ni même habilitée, à ce jour, à vérifier la présence ou le bon fonctionnement des appareils.

Si une personne se présente pour effectuer ce genre de contrôle, ne pas la laisser entrer et prévenir immédiatement la Gendarmerie (Tél : 17)



## Reprise du marché le vendredi matin

Un marché hebdomadaire se tient sur la Place de la République de 9 heures à 13 heures où une dizaine de commerçants vous proposent : poissons, fruits, légumes, fromages, fleurs et plants, bazar, confection, etc...

Il a redémarré depuis le vendredi 8 mai 2015



## Bibliothèque



### Réservez vos livres en un clic

La bibliothèque de Bélâbre participe au réseau des bibliothèques du département. En étant adhérent de la bibliothèque municipale, les lecteurs ont accès gratuitement aux documents de la bibliothèque mais aussi à tous les documents, livres, CD, DVD du fonds de la bibliothèque départementale. Sur le site internet **biblio36.fr**, il suffit de chercher l'ouvrage que vous voulez, vous le réservez et il sera mis en quelques jours à votre disposition à la bibliothèque de Bélâbre. Pour ceux qui le souhaitent, les bibliothécaires peuvent se charger de faire la réservation.

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 14h à 16h, le vendredi de 10h à 12h, le samedi de 10h30 à 12h. En été, de juillet à septembre, la bibliothèque n'est pas ouverte le mercredi.

La bibliothèque est aussi ouverte aux vacanciers, il est simplement demandé une caution pour tout emprunt.

1bis rue Emile Zola, Téléphone : 02 54 28 03 07

## Les caprices de l'Anglin

Suite aux inondations dues à la crue de l'Anglin, une réunion de crise a eu lieu à la mairie de Bélâbre, devant une vingtaine de personnes habitant sur les bords de la rivière.

Il a été décidé de mettre en place :

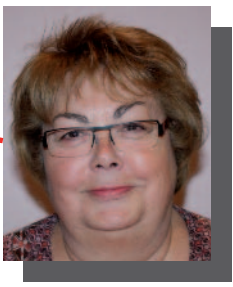
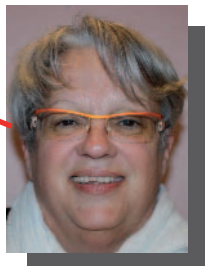
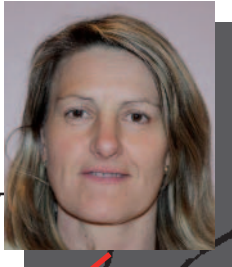
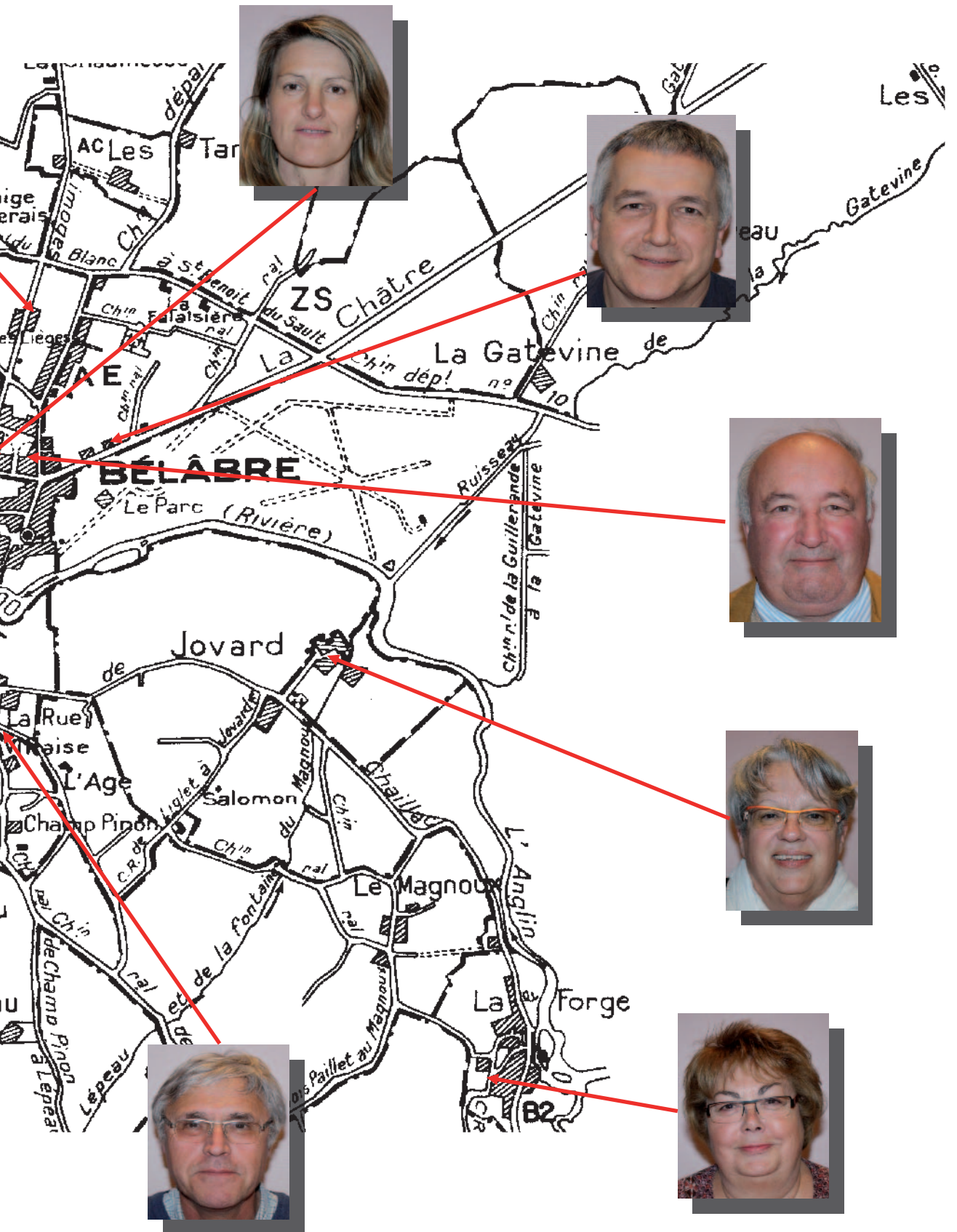
- un suivi du niveau du cours d'eau,
- la création d'une cellule de crise,
- l'installation d'une réglette de graduation,
- la vérification, les jours de pluie, du niveau de l'eau
- la désignation de personnes chargées de la surveillance :

Daniel Saunier, Alain Lacquement,  
Daniel Fortier et Maurice Tripotin.



# Les élus dans la commune



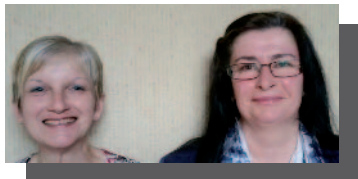




## MAIRIE

### Douze agents au service des habitants

**Le service accueil et administration** est assuré par Sabine et Pascale. Il regroupe l'accueil du public pour les démarches d'état civil, d'urbanisme, de recensement militaire, de carte d'identité, d'inscription sur les listes électorales, et d'inscription scolaire, mais aussi le traitement du courrier et la préparation des réunions du conseil municipal et de leurs comptes rendus, la préparation et le suivi du budget.

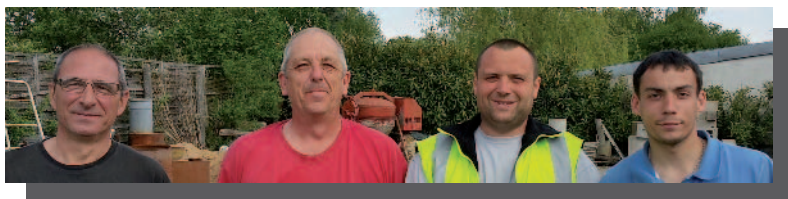


**L'entretien des locaux municipaux** est confié à Martine. Elle s'occupe du bâtiment de la mairie, des toilettes publiques, de la bibliothèque, la salle des fêtes, des bungalows du camping et du centre de secours.

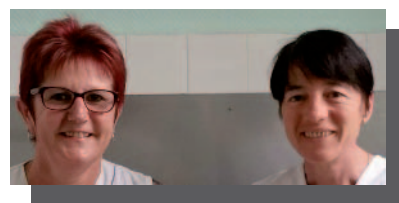


**A l'Office de tourisme** Catherine accueille les visiteurs et les renseigne sur les loisirs et animations de la région. Elle assure également la gestion du camping, location de barques et vélos, mini golf etc....

**Les services techniques** sont pris en charge par Louis-Marie, Terence, Nicolas et Christopher, sous la responsabilité de Paul Janneau, conseiller délégué. Ils travaillent à l'entretien de la voirie communale, des espaces verts, du cimetière et du réseau d'assainissement, ils assurent aussi les petits travaux des bâtiments municipaux.



**À l'école**, Véronique et Virginie, aides-maternelles, font l'accueil des élèves et aident les enseignantes. Isabelle et Sylvie (cette dernière est rémunérée par l'association de la cantine) préparent les repas et encadrent les enfants le temps du déjeuner.



### **Horaires de la Mairie** **À compter du 1er janvier 2015**

**Les lundis, mercredis et vendredis** de 8 H 30 à 12 H 15 et de 13 H 30 à 16 H 15  
**Les mardis et jeudis** de 8 H 30 à 12 H 15 et de 13 H 30 à 17 H 45

## Le conseil municipal des enfants

Le conseil municipal des enfants s'est réuni 3 fois depuis le début de l'année.

Il a choisi de travailler sur 5 projets :

- Donner un nom à l'école.
- Installer un panneau "interdiction de fumer devant l'école"
- Installer un éclairage dans la cour de l'école pour les mois d'hiver.
- Réaliser une fresque sur un mur de l'école.
- Installer une aire de jeux pour enfants et adolescent - mur d'escalade

Le nom de l'école, le panneau et l'éclairage seront réalisés avant la fin de l'année scolaire.

### PERMIS PIETON A L'ECOLE

Une opération de prévention routière, avec le soutien de la Prévention MAIF s'est déroulée à l'école de Bélâbre le 21 avril après-midi. Le gendarme Anthony HERMANT a animé et fait passer le permis piéton aux élèves de la classe de CE2 sous forme d'une fiche d'examen comprenant 12 questions. Grâce à la préparation effectuée préalablement par leur enseignante, Céline DELORME, le niveau des réponses a été élevé puisqu'il s'est situé entre 9 et 12 bonnes réponses.

Le gendarme HERMANT a remis à tous les enfants leur permis piéton et un diplôme à Pauline CHARRE-AUCLAIR qui a répondu correctement à toutes les questions. Mme Annie CAMUSAT, de la MAIF, a distribué à chacun des brassards fluorescents et d'autres cadeaux



Pour fêter dignement l'arrivée du printemps, la soirée dansante du samedi 21 mars qui s'est déroulée à la salle des fêtes a été un franc succès; 200 convives ont pu déguster une délicieuse blanquette et danser au son des rythmes endiablés.

Comme chaque année pour Pâques, en collaboration avec le comité des fêtes, les enfants ont défilé déguisés dans les rues de Bélâbre, accompagnés de superbes majorettes, avant d'aller chasser les oeufs que les cloches ont déposés au terrain de jeux. Ils ont également profité des joies des manèges.

Mais la festivité principale de cette fin d'année scolaire sera **la kermesse de l'école** qui aura lieu le **samedi 27 juin**. Nous espérons que la météo sera plus clémente que l'an passé et qu'il y aura autant de participants...

Nous remercions tous les parents bénévoles sans qui rien ne pourrait être fait ; chacun participe à sa manière, comme il le peut et c'est déjà beaucoup...

Nous remercions aussi les commerçants, la municipalité, le comité des fêtes pour leur générosité et leur soutien...

## Commission Communale d'Aide Sociale (C C A S)

Laurent LAROCHE maire, Laurence BARITAUD, Suzanne MARCHAND, Marie-Jeanne MAILLOCHON, Annie BRULON, Sandra DUBOS.

### Personnes extérieures :

Jacques MARTINAUD	(service aux personnes handicapées),
Maïté LAUTHIER	(service aux personnes retraitées)
Claude CHAIMBAULT	(service à la famille),
Marie-Noëlle TAILLEBOURG	(service à la personne),
Monique CARRE	(service à l'insertion des personnes).

Le conseil municipal et le CCAS invitent les 70 ans et plus à un repas convivial le 14 juin 2015 à la salle des fêtes de Belabre avec une animation musicale.

Pour les 80 ans et plus, le choix est donné entre un colis et le repas.



En janvier, famille, amis et voisins se sont joints au conseil municipal pour honorer les 100 ans de Mme Jeanne COUTURAUD



## Téléthon Bélâbre – Le Blanc et leurs communes associées

Les 4 et 5 Décembre 2015 nous vous donnons rendez-vous pour la 29<sup>e</sup> édition du Téléthon. Cette année l'organisation en revient à Bélâbre.

Une 1<sup>ère</sup> réunion d'information et d'organisation se tiendra à Bélâbre dès la rentrée prochaine.

Toutes les idées nouvelles seront les bienvenues.

Nous comptons sur la présence du plus grand nombre d'entre vous.

A très bientôt donc.

**Le Comité de coordination.**



Le SOUVENIR FRANÇAIS dans le cadre du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la guerre 39/45 organise deux événements : une journée à la Fondation André Maginot le 11 juin, pour les enfants de CM1 et CM2 de l'école de Bélâbre, ainsi qu'une exposition durant l'été qui aura lieu du 6 au 15 juillet 2015. Cette exposition se tiendra à Bélâbre et présentera du matériel, des documents, écrits divers et correspondances de soldats. A cette occasion, nous vous remercions d'avance pour votre implication dans le prêt d'objets, de documents relatifs à cette période.

ADHEREZ au SOUVENIR FRANÇAIS,  
votre générosité nous aidera à accomplir notre mission et soutenir notre action.

### COTISATIONS ANNUELLES :

Membre bienfaiteur à partir de 20€

Membre titulaire 10€

Abonnement à la revue 4 numéros 5€

### Personnes à contacter :

Christian Guillot 02 54 37 01 17 ou Gérard Kubiak 02 54 38 85 71 & 07 80 08 90 66



## La Comédie Bélâbraise

Après quinze représentations, la Comédie Bélâbraise a achevé sa tournée le 9 mai à Prissac avec la comédie originale et décapante « *Le noir te va si bien* » qui a remporté un franc succès sur les routes de l'Indre jusqu'à celles de la Haute-Savoie. Bientôt, ce sera au tour des plus jeunes - expérience oblige - de se produire devant un public :

les jeunes de l'Atelier Théâtre vous présenteront leur spectacle de fin d'année,

**le MERCREDI 24 JUIN à 20 H à la salle des fêtes de Bélâbre.**

L'entrée est gratuite et ouverte à tous.



Familles  
rurales  
*Vivre mieux !*



Rencontres  
Artistiques  
du Val d'Anglin

## 14<sup>e</sup> RENCONTRES ARTISTIQUES DU VAL D'ANGLIN

**BÉLÂBRE (Indre)**  
DU 3 AU 11 OCTOBRE 2015

Invités d'honneur



Thierry Citron



Roland Sanchez

En présence d'une vingtaine d'autres artistes  
(en cours de sélection)

Salle des fêtes de Bélâbre (36370) 4 bis avenue Jean Jaurès  
Téléphone : 02.54.39.49.43 (messagerie) Courriel : [salon.val.anglin@orange.fr](mailto:salon.val.anglin@orange.fr)  
<http://www.rencontres-artistiques-val-anglin.fr>



Les 14<sup>ème</sup> Rencontres Artistiques du Val d'Anglin se tiendront, comme chaque année, à Bélâbre, du 3 au 11 octobre 2015, dans la salle des Fêtes.

Elles regrouperont une vingtaine d'artistes peintres et un sculpteur, tous professionnels et de réputation nationale et internationale et accueilleront deux invités d'honneur : Roland SANCHEZ et Thierry CITRON, déjà familiers du salon.

Comme chaque année, deux stages seront proposés. Celui d'aquarelle sera animé par Roland SANCHEZ, et, nouveauté, un stage de pastel avec Thierry CITRON. Des démonstrations gratuites seront réalisées devant les visiteurs durant le salon.

Le dimanche 11 octobre, dernier jour de ces Rencontres Artistiques du Val d'Anglin, le prix du public sera décerné à l'un des artistes du salon et le tirage au sort d'une oeuvre, dans le cadre d'une tombola, sera effectué, en présence du public vers 17h.

## Cours de peinture et de dessin à Bélâbre

Tous les mardis matin de 10 h à 12 h, une artiste peintre, Roxanne DURAFFOURG, enseigne l'art du dessin, du pastel et de l'aquarelle.

Contact : Annie BRULON Tél. : 02 54 37 90 25

A l'issue de ces cours, une exposition des travaux réalisés par 6 participants (Bélâbre/Argenton) se tiendra à St-Benoît-du-Sault, 4, rue Grande « Maison Labonne » le week-end de la Pentecôte, du 23 au 25 mai 2015, ouverte les après-midi de 14h30 à 18h, et le samedi matin de 10h à 12h30.

Rencontres Artistiques du Val d'Anglin – AFR Bélâbre  
2 ter rue des Remparts – 36370 Bélâbre

Tél.: 02.54.39.49.43 (messagerie) email : [salon.val.anglin@orange.fr](mailto:salon.val.anglin@orange.fr)  
<http://www.rencontres-artistiques-val-anglin.fr>



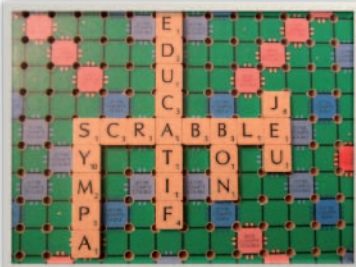
SERVICE LOISIRS ENFANCE  
JEUNESSE  
POMME D'API  
15, Rue EMILE ZOLA  
36370 BELABRE  
TEL:02.54.28.61.36.  
Mail : afr.pommedapi@orange.fr



Dernièrement nous constatons une légère augmentation d'effectif en accueil périscolaire , quant aux vacances d'hiver le taux de fréquentation à été en baisse par rapport à l'année 2014. Nous espérons que pour les vacances de printemps nous enregistrerons plus de présences.

Nous préparons aussi les vacances d'été, le programme n'est pas encore établi, mais sera certainement très riche en activités ( mini-séjour, voyage, baignade, jeux de plein air, activités manuelles...) et bien sûr **la kermesse au plan d'eau de BELABRE le vendredi 24 juillet à partir de 17 heures 30 suivie d'un dîner champêtre.**

L'équipe d'animation et la responsable bénévole restent à votre disposition pour de plus amples renseignements , vous pouvez nous joindre aux heures habituelles d'ouverture au numéro de téléphone ci-dessus.



### SCRABBLE

Bienvenue à tous ceux qui aimeraient nous rejoindre

**11 rue Emile Zola**  
où nos réunions ont lieu  
**tous les jeudis à 14 heures.**

Jeu en « duplicate »  
A bientôt.

### Familles Rurales :

Suzanne Marchand 02 54 37 10 95

Maintien à domicile :	Marie-Noëlle Taillebourg 02 54 37 10 95
Activités manuelles :	Micheline Jeanneton 02 54 37 23 98
Chorale, Marche :	Gisèle Perrin 02 54 37 63 41
Club Joie de Vivre :	Jeanine Rabussier 02 54 37 60 15
Garderie Centre de Loisirs :	Michèle Jeanneau 02 54 28 61 36
Gymnastique :	Sylviane Ouvrard 02 54 37 60 61
Marche :	Gisèle Perrin 02 54 37 63 41
Peinture et dessin :	Annie Brulon 02 54 37 90 25
Vidéo :	Vincent Manteau 06 80 13 73 40
Rencontres Artistiques Val d'Anglin :	Annie Brulon, Maggy Villain, 02 54 39 49 43
Scrabble :	Madeleine Augros 02 54 37 23 98

## AMICALE BOULISTE PETANQUE DE BELÂBRE

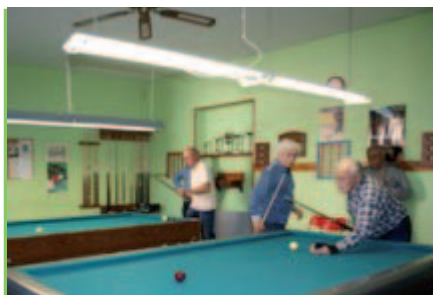
Saison 2015

### Bureau :

**Président d'Honneur :** LAROCHE Laurent (Maire)  
**Président :** CHAPELLE Alain  
**Vice-Présidents :** LEURETTE Michel, SOURICE Olivier, BOITARD Olivier  
**Trésorière :** CHAPELLE Martine  
**Membres du Bureau :** BIJONNEAU William, CONFOLANT Aimé, DEQUESNE Robert, DESSY Alain, GAUDINET Nicole, GREZEZAK Jacques, JUHEL Georges, LEURETTE Jeannette

### Activités :

15 Concours et 14 challenges entre le 22 mars et le 12 septembre.  
Le dimanche 26 juillet « PAELLA PARTY » et les 60 ans de l'Amicale au plan d'eau.  
Si vous êtes intéressés par la pétanque, venez nous rejoindre.  
Pour cela contactez le Président ou les membres du bureau.



### Le Billard Club Bélâbrais

Le 1<sup>er</sup> avril 1989 (ce n'est pas un poisson) naissait notre club de billard il fonctionne toujours aussi amicalement.

Des anciens hélas nous quittent et d'autres plus jeunes viennent nous retrouver au club comme notre tout nouvel adhérent ancien habitant de Bélâbre . Nous avons toujours le plaisir d'accueillir de nouveaux adeptes de tout âge, débutants ou bons joueurs.

Une rencontre amicale avec le club de billard de Millac (Vienne) a eu lieu fin novembre. Et nous espérons renouveler cette expérience de rencontre avec d'autres clubs.

Dans les semaines à venir, nous allons mettre en place une cotisation de courte durée qui va permettre l'accès au billard à tous ceux qui souhaiteront venir passer un après-midi de détente ou plus studieux avec nous . Une publicité sera affichée à l'office du tourisme et chez les commerçants à cet effet.

Portes ouvertes à l'occasion des brocantes à Bélâbre.

Pour tout renseignement : Hubert 02 54 37 17 20 ou José 02 54 28 61 74  
ou L'Office du tourisme 02 54 37 22 21

## Quelques photos de





## A.P.P.B.

La nouvelle « Association Pour le Patrimoine du Pays de Bélâbre » créée en début d'année compte déjà une cinquantaine de membres.

Elle organise une « Promenade dans le passé de Bélâbre » le dimanche de Pentecôte, 24 mai prochain. Cette promenade commentée dans notre village permettra de découvrir l'histoire de nos rues et édifices en passant du vieux pont à la place de l'église, par la Grand-rue et l'ancienne rue de la Cure au Pont.

L'association propose également une journée de visite avec pique-nique-Quizz à Jovard qui se déroulera le dimanche 5 juillet permettant de découvrir des aspects méconnus de la chapelle et du chemin des sept croix. Enfin, une exposition de photos, cartes postales anciennes, objets et documents sera organisée au mois d'août avec le concours de tous les adhérents de l'association sur le thème de « Bélâbre en 1900 ». Pour cette exposition, l'association fait appel à tous les Bélâbrais pour prêter documents et clichés qui seront scannés et rendus à leurs propriétaires dans les meilleurs délais.

Pour mieux connaître l'association rendez-vous sur son blog: <http://patrimoinebelabre.over-blog.com> où vous pourrez lire divers articles tels que « La saga du textile en Berry », « Le passeur de lumière » ou « Le clocher-château d'eau »...

Pour les personnes ne bénéficiant pas d'Internet, les articles souhaités seront envoyés sur simple demande au N° :02.54.28.73.08.,  
Contact : [paysbelabre@yahoo.fr](mailto:paysbelabre@yahoo.fr)

## la fête de Pâques



## Les Associations de notre Commune

Amicale des Pompiers

Stéphane Desvilettes 02 54 37 62 17

Anciens Combattants UNCAFN

Michel Neau 06 38 41 44 84 ([michel.neau@yahoo.fr](mailto:michel.neau@yahoo.fr))

Aquariophilie

Thierry Loisel 06 71 55 49 96 ([loiselthierry@orange.fr](mailto:loiselthierry@orange.fr))

Association Patrimoine

Ghislaine Nadaud 06 87 57 13 33

Comédie Bélâbraise

Corine Laroche 02 54 28 61 88

Comité des Fêtes

Nicolas Jeanneton 06 49 71 03 42

Comité de Jumelage Bélâbre/Monnetier-Mornex-Esserts- Salève

Jacques Martinaud 06 81 26 77 87

Coordination Cantonale Téléthon

Club de marche UFOLEP

Paul Jeanneau 06 81 08 81 65

Familles Rurales

Suzanne Marchand 02 54 37 10 95

Amicale des Donneurs de sang

Laurence Baritaud 06 86 91 56 03

Office de Tourisme Marche Occitane Val d'Anglin

Alain Nevière 02 54 37 22 21

Association des Parents d'Elèves

Christophe Lavigne 02 54 28 07 67

Le Souvenir Français

Joëlle Brisson / Gérard Kubiak 07 80 08 90 66

Mobilisation Douce

Vincent Manteau 06 80 13 73 40

Club Motos « Bel' Arbre à Cames »

Daniel Saunier 02 54 37 31 58 ([belarbreacames@yahoo.fr](mailto:belarbreacames@yahoo.fr))

## Les Clubs sportifs

Amicale des Boules Lyonnaises Bélâbraise

Jacques Martinaud 06 81 26 77 87([martinaud.jacques@wanadoo.fr](mailto:martinaud.jacques@wanadoo.fr))

Amicale Bouliste Pétanque de Bélâbre

Alain Chapelle 06 85 20 28 09 ([alainchapelle@orange.fr](mailto:alainchapelle@orange.fr))

Association Le Gardon de l'Anglin

Maurice Tripotin 06 80 90 70 06 ([maurice.tripotin@orange.fr](mailto:maurice.tripotin@orange.fr))

Billard Club Bélâbrais

Hubert Oeuvray 02 54 37 17 20 ([hubert.oeuvray@orange.fr](mailto:hubert.oeuvray@orange.fr))

Golf des Rosiers

Ghislain Boquet 06 83 00 17 99

Société Sportive Bélâbraise Football

Patrice Pain 06 84 68 65 54

## Le Golf des Rosiers

D'une surface de 14 hectares, composé de 6 trous et d'un practice de 200 mètres, il permet de découvrir et de progresser dans une ambiance conviviale.

« Le Grand Tremble » route de Ruffec

### Cotisation annuelle (accès illimité)

Tarif « Individuel » : 120 €

Tarif « Couple » : 200 €

Tarif «Jeune» -25 ans : 40 €

### Tarif à la journée (non-adhérents)

Tarif « green-fee » : 10 €

Tarif « prêt de matériel » : 2,50 €

Tarif « seau de balles » : 2,50 €

Pour tous renseignements Président de l'association **Ghislain Bocquet 06.83.00.17.99**



## Téléphones utiles

Mairie .....	02 54 37 61 80
Salle des fêtes .....	02 54 37 07 20
Office de Tourisme .....	02 54 37 22 21
Ecole .....	02 54 37 64 56
Déchetterie Jovard .....	06 27 87 06 36
Pomme d'Api (garderie périscolaire).....	02 54 28 61 36
Bibliothèque .....	02 54 28 03 07
Symctom .....	02 54 28 12 00
(Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères)	
Communauté de Communes Marche Occitane Val d'Anglin .....	02 54 24 31 40
Syndicat intercommunal des eaux de Fontgombault .....	02 54 37 29 21
Sous-préfecture Le Blanc .....	02 54 37 10 91
Trésor Public Le Blanc .....	02 54 28 34 01
France Télécom	
Dépannage .....	0810 333 036
Service clients .....	1014 ou 0800 101 436
Dérangements .....	1013 ou 0800 101 318
EDF Information Service Conseil (24H/24H) .....	0810 236 236
Hôpital Le Blanc .....	02 54 28 28 28
Centre antipoison Angers .....	02 41 48 21 21
Médecin Dr Mureau .....	02 54 28 09 41
Pharmacie Seiller .....	02 54 37 62 22
Cabinet infirmier Battu-Ferrier-Merlot .....	02 54 28 54 57
Cabinet infirmier Lamachere-Varlan-Williams .....	02 54 28 55 25
Cabinet kinésithérapeute V. Manteau .....	02 54 37 63 60
SAMU .....	15
Pompiers .....	18
Gendarmerie .....	17
Ambulance – Taxi Jeanneton .....	02 54 37 61 42
La Poste .....	36 31
Horaires d'ouverture	
Lundi : .....	14h – 16h
Du Mardi au Vendredi : .....	08h30 à 12 h00 / 13h45 à 16h00
Le Samedi : .....	09h à 12h00
Ramassage courrier	
Du lundi au vendredi :.....	15h15
Le samedi :.....	12h00

## Etat-Civil du 14 novembre 2014 au 27 avril 2015

### Naissances

MATHE Noah  
FERNANDEZ Santiago  
TURUMEL Gabin

### Mariages

### Décès

POUVELLE veuve TETE Lisette  
KAZIMERA dite Eliane ZAROW veuve GOULARD  
PADILLA Alfonso  
VAN BOVEN Christian  
MICHALOWSKI Joseph  
MEUNIER Pierre  
LELOUP Marceau  
CHEVAL Ginette  
TAILLEBOURG Robert

## Permanences du Maire et des Adjoints

<b>Lundi :</b>	tous les lundis de 14 h 30 à 16 h 30 de préférence sur rendez-vous Mme BARITAUD Laurence – 3 <sup>ème</sup> Adjoint
<b>Mardi :</b>	tous les mardis de 9 h 30 à 12 h 00 de préférence sur rendez-vous Mme MARCHAND Suzanne – 2 <sup>ème</sup> Adjoint
<b>Mercredi :</b>	tous les mercredis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 de préférence sur rendez-vous M. LAROCHE Laurent – Maire
<b>Jeudi :</b>	tous les jeudis de 9 h 30 à 12 h 00 de préférence sur rendez-vous Mme MARCHAND Suzanne – 2 <sup>ème</sup> Adjoint
<b>Vendredi :</b>	tous les vendredis de 9 h 30 à 12 h 00 de préférence sur rendez-vous M. NEVIERE Alain – 1 <sup>er</sup> Adjoint

## CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice peut intervenir quand un litige naît entre vous et une autre personne ou une entreprise. La conciliation permet ainsi de rechercher un accord amiable en vue d'éviter le recours à un procès pouvant engendrer une procédure lourde et coûteuse. Le conciliateur de justice pourra ainsi suggérer des solutions afin de résoudre le conflit. La conciliation présente un avantage certain pour les parties puisqu'elle permet d'avoir recours à une procédure simple, rapide et gratuite.

Pour rencontrer Mr GUILBAUD prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

# LA TAXE DE SEJOUR

## Qu'est-ce que la taxe de séjour ?

La taxe de séjour existe en France depuis 1910. Elle est instituée sur un territoire pour favoriser le développement touristique des communes . La taxe de séjour a été instaurée sur le territoire de la Communauté de communes Marche Occitane-Val d'Anglin en 2014. Sa période de perception va du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année.

## A quoi sert la taxe de séjour ?

Le produit de la taxe doit être intégralement affecté aux dépenses destinées à améliorer la fréquentation touristique. Ainsi sur notre territoire la taxe de séjour sera reversée à l'Office de Tourisme Marche Occitane- Val d'Anglin en complément de la subvention de fonctionnement, à charge pour lui de conduire plus d'actions de promotion et valorisation du territoire (site internet, documents promotionnels, création d'itinéraires touristiques, animations...)

## Qui paye la taxe ?

La taxe de séjour concerne les personnes qui sont hébergées à titre onéreux dans les différents types d'hébergements situés sur le territoire. La loi définit des exonérations et réductions obligatoires, qui sont exclusivement liées aux conditions des personnes hébergées : les mineurs de moins de 18 ans, les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés sur le territoire de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin, les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire, les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à un montant de 10 € par nuit.

## Comment sont fixés les tarifs ?

La taxe de séjour au réel est calculée sur le nombre de nuitées effectivement réalisées. Elle est directement payée par les clients. Pour cela les tarifs de la taxe, décidés par la CDC dans les limites imposées par la loi, doivent être affichés et apparaître distinctement sur la facture du client afin que ce dernier puisse l'identifier. Le logeur collecte la taxe pour ensuite la reverser à la collectivité. Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2015, en fonction du type d'hébergement et de son classement, les tarifs par nuitée et par personne varient sur notre territoire de 0,20 € (camping 1 ou 2 étoiles) à 1,20 € (meublé 4 étoiles) en passant par 0,75 € (chambre d'hôtes).

Le logeur doit tenir un état appelé « registre du logeur » précisant : le nombre de personnes hébergées, le nombre de nuitées correspondant, le montant de la taxe perçue, les motifs d'exonération.

## Comment est calculée la somme à reverser ?

Par exemple un couple séjourne pendant 5 nuits dans un gîte rural classé 2 épis accompagné de ses 2 enfants de 19 ans et 8 ans.

Taxe de séjour = 3 personnes assujetties X 5 nuits X 0,70 € = 10,50 €

Le propriétaire devra demander à ses clients, au titre de la taxe de séjour, en plus de sa prestation locative, le montant de 10,50 €.



## Calendrier des manifestations 2ème semestre 2015

### Juillet

- Samedi 4 : Méchoui du Foot
- Dimanche 5 : APPB visite à Jovard
- Du 6 au 15 : Expo guerre 39-45
- Dimanche 12 : Commémoration du 10  
Juillet 1944
- Lundi 13 : Soirée entrecôtes  
Feu d'artifice
- Vendredi 24 : Fête Pomme d'Api
- Samedi 25 : Concours de pêche adultes
- Dimanche 26 : Paëlla partie Pétanque

### Août

- Dimanche 9 : Loto plein air Comité des Fêtes
- Vendredi 21 : Don du sang le matin
- Samedi 29 : Méchoui des donateurs de sang

### Septembre

- Samedi 12 : Concours Boules Lyonnaises  
l'après-midi
- Dimanche 13 : Fête de la moto  
Portes ouvertes Golf des Rosiers

### Octobre

- Du 3 au 11 : Rencontres Artistiques du Val  
d'Anglin
- Dimanche 11 : Fête d'Automne brocante
- Samedi 17 : Cérémonie et repas le midi des  
Médailleurs Militaires
- Dimanche 18 : Loto Pomme d'Api

### Novembre

- Samedi 7 : APE Bélâbre  
« vide ton coffre à jouets »
- Dimanche 8 : Loto APE
- Mercredi 11 : Commémoration de  
l'Armistice de 1918
- Samedi 21 : Repas des bénévoles du  
Comité des Fêtes
- Samedi 28 et Dimanche 29 : Marché de Noël

### Décembre

- Vendredi 4 et Samedi 5 : Téléthon
- Vendredi 18 : APE Bélâbre goûter de Noël
- Jeudi 24 : Crèche vivante et messe
- Jeudi 31 : Réveillon du Comité des fêtes

